

MEDECIN PASS

LE CENTRE HOSPITALIER SUD GIRONDE RECRUTE UN MEDECIN RÉFÉRENT DE LA PASS

Présentation de l'Etablissement

Le CH SUD GIRONDE situé à 30 mn de Bordeaux est un établissement en pleine mutation.
Il est en direction communes avec plusieurs établissements dont un des plus importants CHS de France, le CHS de Cadillac.
Il dispose de 559 lits et 10 places.

Présentation de L'Organisation Médicale

L'établissement de Langon est le site de l'activité Médico Chirurgicale principale.
Sur le site de Langon on retrouve :

- Un Pôle de chirurgie ; orthopédie, traumatologie, gynéco-obstétrique, viscérale, vasculaire, ophtalmologie, urologie.

Les enfants sont pris en charge au niveau Anesthésie et chirurgie à partir de 5 ans, hormis urgence vitale.

- Un Pôle Urgences – Soins Continus – SMUR ; 26 000 passages aux urgences, 800 sorties Smur et 6 de SSC, bientôt 8 où l'Anesthésiste est appelé à exercer en partie.
- Un Pôle de Médecine ; à orientation cardiologique, infectieuse et gastroentérologie.

Présentation du service

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) offre des consultations de médecine générale sans facturation aux patients pour des personnes en difficultés d'accès aux soins de santé.

Les PASS ont été mises en place par l'Etat pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins (Loi d'orientation contre les exclusions du 29 juillet 1998, dans le cadre du PRAPS). Elles sont des dispositifs médico-sociaux rattachés à un établissement de santé (UF PASS) avec des locaux et du personnel dédié. Ses missions sont définies plus précisément par la circulaire N° DGOS/RA/2013/246 du 18 juin 2013.

La PASS accueille toute personne en situation de précarité en besoin de soins et qui ne peut y accéder en raison d'un ou plusieurs critères :

- Absence de couverture sociale ;
- Ressources insuffisantes ;

MEDECIN PASS

- Absence de domicile fixe ;
- Isolement social ;
- Situation administrative et sociale complexe.

L'objectif de la PASS est de permettre à ces personnes l'accès aux soins, leur continuité, l'obtention des traitements nécessaires et le retour dans le dispositif de droit commun. Pour cela la PASS a pour missions :

- L'évaluation des besoins sanitaires et sociaux ;
- Consultations médicales, infirmières et sociales ;
- Démarches d'accès aux droits ;
- Organisation d'une prise en charge sanitaire et sociale, adaptée et coordonnée ;
- Orientation et/ou accompagnement dans les démarches de soins et sociales dans l'établissement et/ou à l'extérieur.

Les missions du poste

- Consultations et entretiens médicaux (évaluation de la situation de la personne) qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche afin de maintenir ou restaurer la santé et les compétences de santé de la personne.
- Elaboration d'un parcours de soins adapté pour le patient, en concertation avec la coordinatrice et en assurer la coordination médicale (en interne de l'établissement et/ou en relais vers l'extérieur).
- Fonctionnement et organisation de la PASS.
- Prendre part aux réunions d'équipe pluri professionnelles (avec l'ASE, l'IDE, ...) pour évoquer les prises en charge médico-sociales les plus favorables pour le patient :
 - Points sur situations complexes ;
 - Organisation du service ;
 - Mise à jour des protocoles selon évolution des besoins.
- Participer au développement, à la visibilité de la PASS et communiquer sur ses missions et objectifs en interne de l'établissement et auprès des partenaires extérieurs : information, sensibilisation.
- Elaboration et mise à jour du projet de service, du projet médical en lien avec l'équipe.
- Participation au Copil annuel.
- Rédaction du rapport d'activité pour la partie médicale.
- Tenue et mises à jour des protocoles de soins.
- Suivi de l'activité.

Environnement partenarial

Prise en compte du partenariat des conventions PASS de l'établissement.

Relations fonctionnelles en interne de l'établissement :

- Coordinatrice PASS ;
- Pharmaciens ;
- Professions médicale et paramédicale ;
- Secrétariat (bureau des entrées, urgences) ;
- Services des urgences, de consultations spécialisées, de radiologie, de prélèvement, d'hospitalisation ;
- Equipe de liaison psychiatrie, addictologie et autres ;

Relations fonctionnelles en externe de l'établissement :

- Autres offres de soins du territoire : médecine de ville, institutions (ARS, Départements, Communes,

MEDECIN PASS

Préfectures), dispositifs sanitaires et médico-sociaux, psychiatrie, etc. ;

- Autres établissements de santé ;
- Acteurs de l'hébergement d'urgence ;
- Acteur de la demande d'asile ;
- Réseau associatif et caritatif.

Compétences / savoir-être

- Formation médicale requise :

Thèse de médecine Formation appréciée :

- Santé publique et anthropologie médicale ;
- Médecine humanitaire ;
- Infectiologie et médecine tropicale ;
- Médecine d'urgence ;
- Addictologie.

Statut

Praticien Hospitalier ou Praticien Hospitalier Contractuel Temps plein

Adresser lettre de motivation et CV à :

Direction des Affaires Médicales
Centre Hospitalier Sud Gironde
Rue Paul Langevin – 33212 LANGON cedex

 isabelle.robert@ch-sudgironde.fr

 05.56.76.57.71